

Fiche 10 : harmonisation des termes à partir du concept de lignes de services et architecture des services

Janvier 2004

Il s'agit de deux documents internes au MSSS, visant à introduire une harmonisation des termes entre toutes les composantes des services à l'intérieur du réseau de santé et de services sociaux et à présenter la nouvelle vision de l'organisation des services, dite architecture des services.

Cette réorganisation suit une longue période d'une dizaine d'années de réflexion au MSSS et de modification progressive de l'organisation des services pour transformer le système de financement des services. Tranquillement, on passe d'un financement des établissements à un financement des services dans une vision de réponse aux besoins, d'où l'émergence de la notion de programme-services.

Objectifs :

- 1) Désir d'harmonisation des termes à l'intérieur du MSSS dans une perspective de compréhension de tous les acteurs du réseau
- 2) Désir d'harmoniser les services de santé et sociaux peu importe le lieu où ils se donnent dans une perspective d'accessibilité, de continuité et de disponibilité
- 3) Réorganiser l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux pour concentrer plus de financement et de services dans la première ligne plutôt qu'en deuxième et troisième ligne comme c'est le cas jusqu'alors.
- 4) Réorganiser le financement pour le faire passer du concept de financement par établissement à financement par programmes

Comment :

- **Un document qui définit ce que sont la première, la deuxième et la troisième ligne**, leurs caractéristiques et la nature des services. Le document explique ensuite à partir d'exemples concrets.
- **Un deuxième document qui présente les programmes**. Désormais, le MSSS distingue les **programmes services** (au nombre de 9) et les **programmes soutien** (2).

Les programmes services se divisent à nouveau en 2 programmes dédiés à toute la population : santé publique et services généraux-activités cliniques et d'aide, et 7 programmes répondant à des problématiques particulières. Un d'entre eux est le programme DI-TSA. Voir le schéma en fiche 10.2.

De façon générale, les programmes-services sont composés de services de première ligne, de deuxième ligne et de troisième ligne. Pour des raisons évidentes, le programme Services généraux – activités cliniques et d'aide ne comprend que des services de première ligne

- Un troisième schéma qui permet de **comprendre les transformations prévues** dans la réorganisation des services.

Ce document comprend 3 sous documents :

- Fiche 10-1 : les niveaux d'accès aux services (lignes de services)
- Fiche 10-2 : La configuration des programmes (création de 11 programmes)
- Fiche 10-3 : Le modèle d'organisation de services